



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° TUEC - 2 -
SÉANCE N° 513 DU 27 JUIN 2022

ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN SITUÉE 48 RUE DE L'ÉPINE AUPRÈS DE MONSIEUR CHRISTIAN PAUMARD

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 20 juin 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle n° 1 du Palindrome de Saint-Nicolas situé 25 rue Albert Einstein à Laval, en séance publique, sous la présidence de M. Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Antoine Caplan, Christine Droguet (à partir de 18 h 24), Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Marie Boisgontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18 h 20), Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron (jusqu'à 20 h 02), Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino (à partir de 18 h 41), Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau, Paul Le Gal-Huamé, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 10), Didier Pillon (jusqu'à 19 h 26), Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Perin et Henri Renié (jusqu'à 19 h 27), conseillers municipaux.

Étaient représentés

Marjorie François a donné pouvoir à Lucie Chauvelier, Camille Petron a donné pouvoir à Patrice Morin, Michel Neveu a donné pouvoir à Florian Bercault, Geneviève Pham-Sigmann a donné pouvoir à Antoine Caplan, Sébastien Buron a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul (à partir de 20 h 02), Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière (à partir de 19 h 26), Pierrick Guesné a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 19 h 26), Gwendoline Galou a donné pouvoir à Samia Soultani, Vincent d'Agostino a donné pouvoir à Lucile Perin, Henri Renié a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul (à partir de 19 h 27).

Sébastien Buron et Lucile Perin sont désignées secrétaires.

Compte rendu analytique de séance affiché le vendredi 1^{er} juillet 2022.

Mise en ligne sur Internet le 04/07/2022

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 27 JUIN 2022

ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN SITUÉE 48 RUE DE L'ÉPINE
AUPRÈS DE MONSIEUR CHRISTIAN PAUMARD

Rapporteur : Solange Bruneau

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2241-1,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L1111-1,

Considérant que la ville de Laval envisage de procéder à des travaux visant à améliorer les conditions de sécurité de la circulation piétonne rue de l'Épine à Laval,

Que la parcelle cadastrée section CD numéro 543 est située en débord sur la rue,

Considérant l'intérêt de procéder à l'acquisition d'une bande de terrain d'une surface de 30 m² environ à prendre sur la parcelle cadastrée section CD numéro 543, propriété de Monsieur Christian Paumard,

Que les parties sont parvenues à un accord sur la base d'un prix de 50 € HT le m²,

Sur proposition de la commission transition urbaine écologique et commerciale,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La ville de Laval acquiert, auprès de Monsieur Christian Paumard ou toute société qui s'y substituerait, une bande de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée section CD numéro 543 d'une surface de 30 m² environ située 48 rue de l'Épine à Laval au prix de 50,00 € HT le m².

Les frais de bornage et de notaire sont à la charge de la ville de Laval.

Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault